

Département du
TARN
Arrondissement
ALBI
Canton
ALBI SUD

DELIBERATION
du Centre Communal d'Action Sociale du SEQUESTRE
D26006CCAS
Séance du 16 avril 2026 à 18 heures 30

Date de la
Convocation
Le 07/04/2026

Ce jour d'hui le jeudi seize avril de l'an deux mille vingt-six à 18h30

Le bureau réuni dans le lieu ordinaire de ses séances :

Date d'Affichage
Le 07/04/2026

Présents :

Membres élus : Gérard POUJADE, maire, Président du CCAS, Jean-Pierre DEMNI, Laura SAPONARO, Nadia BOUALAM, Arnaud ESPIÉ, Pascale KHAMNOUTHAY, Bruno VICTORIA

Date de mise en ligne
de la délibération :
Le 21/04/2026

Membres nommés : Michèle CAMEL, Éric CENDRES, Christiane FOULQUIER, Françoise HURET, M. Boualem MEGUENNI

Nombre de Conseillers : 13	Abstentions : 0
Présents : 12	Vote pour : 12
Votants : 12	Vote contre : 0

Absente excusée : Anne-Laure GRILLOT, membre nommé

Secrétaire : Laura SAPONARO

Objet de la délibération :

Installation du Conseil d'Administration du CCAS et élection d'un Vice-Président et d'un Vice-Président délégué

Monsieur Le Président expose :

L'article R.123-7 du code de l'Action Sociale et des Familles précise que le Conseil d'Administration du C.C.A.S. comprend le Maire, qui en est le Président de droit, et, en nombre égal, au maximum 8 membres élus en son sein par le Conseil Municipal, et 8 membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal.

Comme le précise L'article R.123-8 du même code, les représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, ont été élus au nombre de 6 lors de la séance du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026.

Les six membres élus pour représenter la Commune du SEQUESTRE sont :

M. Jean-Pierre DEMNI, Mme Nadia BOUALAM, M. Arnaud ESPIÉ, Mme Pascale KHAMNOUTHAY, Mme Laura SAPONARO et M. Bruno VICTORIA

Les six membres nommés par le Maire par arrêté municipal du 2 avril 2026 sont :

Mme Michèle CAMEL, M. Éric CENDRES, Mme Christiane FOULQUIER, Mme Anne-Laure GRILLOT, Mme Françoise HURET, M. Boualem MEGUENNI

Monsieur le Président déclare les membres du C.C.A.S désignés ci-dessus installés dans leur fonction.

PROPOSITION

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'Administration de procéder à l'élection du Vice-Président du C.C.A.S.

Election d'un Vice-Président

La candidature de M. Jean-Pierre DEMNI est proposée.

Les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. ont élu M. Jean-Pierre DEMNI Vice-Président à l'unanimité

Election d'une Vice-Présidente déléguée

La candidature de Mme Laura SAPONARO est proposée.

Les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. ont élu Mme Laura SAPONARO Vice-Présidente déléguée à l'unanimité

Certifié conforme au Registre

Fait au SEQUESTRE le 16 avril 2026



**Le Président,
Gérard POUJADE**

**La secrétaire de séance,
Laura SAPONARO**

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture ou de sa publication /notification.